

Présentation de la formation

1) Le CMDL	p 1
2) Conditions d'admission	p 1
3) Objectifs de la formation	p 2
4) Insertion professionnelle et poursuite d'études	p 2
5) Organisation des études	p 2
6) Contenu de la formation	p 2

Admission et inscription

7) Modalités de sélection	p 5
8) Calendrier de recrutement	p 6
9) Modalités d'inscription	p 6
10) Validation des acquis (formation continue)	p 6
11) Frais de scolarité et aides financières	p 6

ANNEXES

1- MÉMO Inscription au concours	p 8
2- Maquette de la formation LICENCE (FI)	p 9
3- Maquette de la formation LICENCE (FC)	p 15

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

1) Le CMDL

Portés par une véritable volonté de transmission et de défense du jazz et des musiques improvisées, les musiciens Didier Lockwood, Benoit Sourisse et André Charlier ont créé en 2000 le CMDL. En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, le Centre des Musiques Didier Lockwood est destiné à accompagner de jeunes musiciens vers la vie professionnelle et à permettre à des professionnels déjà en activité de faire évoluer leur carrière. L'école est aujourd'hui habilitée à dispenser des formations professionnelles diplômantes initiales ou continues, grâce notamment au partenariat établi avec l'université d'Évry Val d'Essonne. Au-delà des enseignements théoriques et techniques de la musique, les pédagogies mises en place s'attachent à révéler l'identité musicale et le potentiel créatif de chaque musicien. Ainsi, entre temps de création, sorties d'albums, scènes et tournées, l'équipe pédagogique s'investit et accompagne les étudiants/stagiaires dans leur apprentissage. De plus, près de 80 musiciens-intervenants partagent chaque année le fruit de leurs expériences avec les nouvelles générations de musiciens.

2) Conditions d'admission

En formation initiale (post bac)	En formation continue (reprise d'études)
<ul style="list-style-type: none"> Être titulaire d'un Diplôme national d'orientation professionnelle JAZZ (<u>DNOP jazz</u>) ou d'un diplôme d'études musicales JAZZ (<u>DEM Jazz</u>) Le candidat qui ne répond pas à cette condition peut formuler une demande de dérogation lors de son inscription en ligne. Il devra décrire sa situation en quelques mots. Être titulaire du baccalauréat ou d'un diplôme français ou étranger admis en dispense ou équivalence. Le candidat admis non titulaire du baccalauréat a la possibilité de suivre le cursus et de passer le baccalauréat en candidat libre, grâce à des horaires aménagés. Il doit déposer un dossier auprès de l'université d'Évry Val d'Essonne et pourra être convoqué à un entretien. Être âgé de 26 ans maximum (au 31 décembre de l'année de la rentrée scolaire) Ne pas avoir interrompu ses études depuis plus de 2 ans 	<ul style="list-style-type: none"> Être titulaire d'un Diplôme national d'orientation professionnelle JAZZ (<u>DNOP jazz</u>) ou d'un diplôme d'études musicales JAZZ (<u>DEM Jazz</u>) Le candidat qui ne répond pas à cette condition peut formuler une demande de dérogation lors de son inscription en ligne. Il devra décrire sa situation en quelques mots. Être musicien professionnel : vous devez justifier d'au minimum 2 ans d'ancienneté dans la profession et de 48 cachets sur les deux dernières années précédant la demande de financement de la formation auprès des organismes compétents. Avoir interrompu ses études depuis plus de 2 ans.

3) Objectifs de la formation

La formation LICENCE Musicologie – Jazz et Musiques Improvisées dispensée au CMDL permet :

- D'apporter aux étudiants/stagiaires une méthode de travail leur permettant de maîtriser la technique instrumentale et d'acquérir une réelle dimension artistique,
- De développer leur créativité individuelle et leur projet personnel,
- D'acquérir la culture du jazz et la connaissance des styles qui en sont issus en consolidant les concepts rythmiques, harmoniques et mélodiques (improvisation, interprétation),
- De rendre les étudiants/stagiaires autonomes et ainsi de pouvoir s'adapter à toutes les situations professionnelles.

La formation débouche sur deux diplômes :

► La Licence Musicologie

L'étudiant/stagiaire en Licence suit sa formation au CMDL et à l'Université d'Évry Val d'Essonne pour l'obtention de sa licence musicologie. Il acquiert ainsi un premier niveau universitaire de connaissances et de compétences en jazz et musiques improvisées. Il renforce sa culture générale et sa maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Le niveau licence permet une poursuite d'études en master.

► Le Diplôme CMDL

Le Centre des Musiques Didier Lockwood délivre le diplôme CMDL aux étudiants/stagiaires ayant obtenu une note générale supérieure à 70% aux examens. Il certifie d'un niveau de maîtrise élevé en jazz et musiques improvisées.

4) Insertion professionnelle et poursuite d'études

La formation LICENCE permet :

- L'accès au concours (IUFM, Capes, Agrégation ...),
- La poursuite d'études plus approfondies dans l'enseignement supérieur (Master, doctorat ...),
- L'entrée dans la vie de musicien professionnel.

5) Organisation des études

En formation initiale (post bac)	En formation continue (reprise d'études)
<p>La formation se déroule sur trois années universitaires (de septembre à juin), chacune répartie en deux semestres. L'étudiant en LICENCE est inscrit dans deux établissements :</p> <ul style="list-style-type: none">• le CMDL, où il reçoit la quasi-totalité de ses enseignements trois jours par semaine (lundi, mardi, jeudi).• l'Université d'Évry Val d'Essonne, où il suit des cours un jour par semaine (mercredi), pour l'obtention de sa licence Musicologie	<p>Le cursus LICENCE en formation continue est accessible grâce à la validation d'acquis antérieurs (voir page 6). Ainsi le candidat peut être accepté directement en 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence. Sa formation se déroule sur une ou deux années universitaires (de septembre à juin), chacune répartie en deux semestres.</p> <p>Le stagiaire est inscrit dans les deux établissements :</p> <ul style="list-style-type: none">• le CMDL, où il reçoit la quasi-totalité de ses enseignements, trois jours par semaine (lundi, mardi, jeudi).• l'Université d'Évry Val d'Essonne, où il suit des cours un jour par semaine (mercredi), pour l'obtention de sa licence Musicologie

6) Contenu de la formation

Le contenu global de la formation est réparti de manière homogène entre les enseignements pratiques, théoriques, culturels et méthodologiques.

- ➔ ENSEIGNEMENTS à l'Université d'Évry Val d'Essonne : Anglais et deux enseignements de musicologie définis chaque année.
- ➔ ENSEIGNEMENTS au CMDL : La maquette de la formation en annexe 2, détaille le programme de formation par semestre, le nombre d'heures et les modalités de contrôle des connaissances.

Instrument - improvisation, déchiffrage

- ▶ Technique : Contrôle de l'instrument, déchiffrage...
- ▶ Improvisation : L'étudiant mettra sa culture et son apprentissage au service de l'improvisation
- ▶ Etudes des différents langages improvisés

Le professeur référent assure la responsabilité et le suivi pédagogique, il enseigne toutes les semaines. Le professeur intervenant soit traite un sujet particulier, soit donne un éclairage différent sur le cours du professeur principal

BATTERIE

Professeur référent : [ANDRÉ CHARLIER](#)

Intervenants : Franck Agulhon, Gautier Garrigue, Nicolas Viccaro, Stéphane Huchard, Karl Jannuska, François Laizeau, Mathieu Chazarenc, Antoine Paganotti, Nicolas Charlier, Antoine Banville, Nicolas Charlier

PIANO

Professeur référent : [BENOIT SOURISSE](#)

Intervenants : Olivier Hutman, Laurent Coulondre, Frédéric Nardin, Pierre De Bethmann, Thomas Enhco, Manuel Rocheman, Emmanuel Bex, Thierry Eliez, Leonardo Montana, Dimitri Naiditch

VIOLON

Professeurs référents : [BASTIEN RIBOT](#), [PIERRE-MARIE BRAYE-WEPPE](#)

GUITARE

Professeur référent : [PIERRE PERCHAUD](#)

Intervenants : Romain Pilon, Anthony Jambon, Louis Winsberg, Federico Casagrande, Olivier Louvel, Jean-Marie Ecay, Frédéric Loiseau, Manu Codjia, Michael Felberbaum

BASSE ET CONTREBASSE

Professeur référent : [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#)

Intervenants : Jérémy Bruyère, Felipe Cabrera, Gilles Coquard, Chris Jennings, Diego Imbert, Julien Herné, Viktor Nyberg, Jean Philippe Viret, Thierry Fanfant, Dominique Di Piazza

SAXOPHONE, FLUTE et CLARINETTE

Professeur référent : [STÉPHANE GUILLAUME](#)

Intervenants : Frédéric Borey, Lucas Saint-Cricq, Pierrick Pedron, Adrien Sanchez, Christophe Panzani, Sylvain Beuf, Jean Charles Richard, David Enhco, Yoann Loustalot, Sylvain Gontard

TROMPETTE

Professeur référent : [CLAUDE EGÉA](#)

Intervenants : David Enhco, Sylvain Gontard, Yohan Loustalot

CHANT

Professeur référent : [MANU DOMERGUE](#)

Intervenants : Cynthia Abraham, Chloé Cailleton, Camille Durand, Thierry Peala, Anne-Sophie Domergue, David Linx, Emmanuelle Trinquesse, Tierney Sutton, Laura Littardi, Barbara Belletti

Travail de l'oreille

- ▶ Oreille analytique (reconnaissance des intervalles)
- ▶ Oreille intuitive (reconnaissance des «couleurs» harmoniques, des «modes»...)
- ▶ Oreille appliquée à l'instrument (questions - réponses, mimétismes...)

Professeurs référents : [BENOIT SOURISSE](#), [FRÉDÉRIC LOISEAU](#)

Atelier rythme

- ▶ Travail de l'horloge interne («danse intérieure») sans instrument mais avec les mains, les pieds, la bouche
- ▶ Perception rythmique suivant les styles et les époques
- ▶ Travail de la polyrythmie, des mesures asymétriques...

Professeurs référents : [ANDRÉ CHARLIER](#), [PIERRE PERCHAUD](#)

Harmonie

- ▶ Harmonie théorique et appliquée
- ▶ Étude des grands styles

Professeur référent : [JEAN-MARC BRISSON](#)

Écriture (composition, arrangement, orchestration)

- ▶ Travail des arrangements et compositions des étudiants dans les différentes formations
- ▶ Développement de la personnalité de l'étudiant sur des compositions originales

Professeurs référents : [PHILIPPE MANIEZ](#), [JEAN-MARC BRISSON](#)

Ensemble création répertoire originaux

- ▶ Jouer ensemble les compositions des étudiants pour une meilleure analyse : structure, axe essentiel, équilibre et intelligibilité.

Intervenants : [CHRIS JENNINGS](#), [BENOIT SOURISSE](#), [PHILIPPE MANIEZ](#), [TONY PAELEMAN](#), [PIERRE PERCHAUD](#), [LOUIS WINSBERG](#), [OLIVIER HUTMAN](#)

Ensemble répertoire jazz

- ▶ Étude du répertoire des standards de jazz et de toutes les musiques improvisées

Intervenants : [FRÉDÉRIC LOISEAU](#), [JEAN-MICHEL CHARBONNEL](#), [MANU DOMERGUE](#) [STÉPHANE GUILLAUME](#)

Grand ensemble – Big Band

- ▶ Travail en grande formation, relecture des grands courants et arrangeurs
- ▶ Concerts

Professeurs référents : [STÉPHANE GUILLAUME](#), [CLAUDE EGÉA](#)

Ensemble répertoire « esthétique »

- ▶ Atelier rythm'n blues

Intervenants : [BENOIT SOURISSE](#)

- ▶ Atelier musique flamenco

Intervenants : [LOUIS WINSBERG](#), [EDOUARD COQUARD](#)

- ▶ Atelier musique indienne

Intervenants : [PRABHU EDOUARD](#), [HENRI TOURNIER](#)

- ▶ Atelier musique brésilienne

Intervenant : [NATALINO NETTO](#)

- ▶ Atelier musique latine

Intervenants : [ORLANDO POLÉO](#), [GERARDO DI GIUSTO](#)

- ▶ Atelier musique fusion

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#), [OLIVIER LOUVEL](#)

- ▶ Atelier musique traditionnelle

Intervenants : [OLIVIER HUTMAN](#)

- ▶ Atelier musique électronique

Intervenant : [PHILIPPE BALATIER](#)

- ▶ Atelier musique Africaine

Intervenant : [ALAIN DEBIOSSAT](#)

- ▶ Atelier musique manouche

Intervenant : [BASTIEN RIBOT](#)

- ▶ Atelier « la voix du musicien »

Intervenant : [PIERRICK HARDY](#)

- ▶ Atelier Maloya

Intervenant : [OLIVIER KER OURIO](#)

Piano complémentaire

- ▶ Étude des accords
- ▶ Déchiffrage thèmes, accords, lecture de standards
- ▶ Travail de l'oreille et de la compréhension de l'harmonie en chantant les « voices leading » et les extensions des accords.
- ▶ Comprendre les mouvements internes, tensions, résolutions, à l'intérieur des accords.
- ▶ Mise en pratique de l'harmonie à l'aide du piano.

Professeur référent : [JEAN MARC BRISSON](#)

MAO - techniques du son

- ▶ Caractéristiques du son, connectique et câblage, Installation et réglages d'un petit système de sonorisation, réalisation d'une fiche technique
- ▶ Technique de prise de son, réalisation d'une maquette
- ▶ Sensibilisation aux risques liés aux niveaux sonores...
- ▶ Utilisation des ordinateurs, étude des formats audio-numériques et cartes sons, apprentissage de ProTools et Logic, norme MIDI, instruments virtuels, égalisation-compression, initiation au mixage et montage
- ▶ Travaux pratiques d'enregistrement en studio avec ProTools.

Intervenants : [MARC BERTHOUMIEUX](#)

Studio – enregistrement et production audio

Le CMDL se transforme en studio pendant 15 jours au cours de l'année. Les étudiants enregistrent, réalisent et mixent quelques morceaux. Ils sont aidés et conseillés par un ingénieur du son professionnel.

Intervenant : [THOMAS KELLER](#)

Culture musicale et auditions commentées

- ▶ Étude des grands styles et grands musiciens, principaux paramètres (sonorité, rythme, improvisation, harmonie, ...)
- ▶ Apprentissage par l'écoute active.

Intervenants : [FRÉDÉRIC GOATY](#), [DANIEL YVINEC](#) + [INTERVENANTS DIVERS](#)

Master-class

- ▶ Master-class d'artistes de renommée internationale

Projets d'actions culturelles - concerts – mise en situation professionnelle – résidence musicale

- ▶ Concerts organisés avec les partenaires du CMDL

Ateliers environnement professionnel

L'étudiant devra assister à minimum 6 ateliers durant sa scolarité

- ▶ Connaissance des enjeux et appréhension de l'environnement professionnel du musicien
- ▶ Étude des structures juridiques musicales, l'emploi du musicien, les contrats dans le domaine de la musique, les droits d'auteurs, l'intermittence....

Intervenants : [CHANTAL CHARLIER](#), [DAVID ENHCO ET DES INTERVENANTS SPEDIDAM](#), [SACEM...](#)

ADMISSION ET INSCRIPTION

7) Modalités de sélection

▶ 1^{ère} étape : Le dossier d'inscription en ligne

Le candidat remplit le dossier d'inscription en ligne et fournit tous les documents demandés avant la date limite d'inscription. La liste des documents à réunir avant l'inscription en ligne ainsi que les dates et les informations à ne pas oublier, se trouve en annexe1.

Après la clôture des inscriptions et la commission de dérogation, la liste des candidats admis à se présenter aux épreuves d'admission est rendue publique.

Les candidats qui nécessitent un aménagement particulier afin de passer les épreuves d'admission, doivent adresser leur demande au plus tôt au service scolarité du CMDL. En concertation avec le candidat, le CMDL mettra en place les mesures adéquates (tiers-temps, supports adaptés ...).

▶ 2^{ème} étape : Les épreuves d'admission

Le candidat retenu est invité à se présenter à l'épreuve d'admission au jour et à l'heure qui seront mis en ligne sur le site internet, au moins 15 jours avant celles-ci. Le candidat devra se présenter à l'épreuve 15 minutes avant l'heure de sa convocation. Toute absence à l'épreuve d'admission est éliminatoire.

Les épreuves d'admission consistent en une épreuve écrite et une épreuve pratique.

Les épreuves auront lieu en présentiel sauf si les conditions sanitaires ne le permettent pas. Dans ce cas elles auront lieu à distance (via une plateforme de visioconférence).

Épreuve écrite

- Test d'harmonie, d'écriture
- Dictée (ligne mélodique et accords). Le diapason est conseillé lors de cette épreuve.
- Reconnaissance d'extraits musicaux

Ces épreuves permettront d'évaluer les candidats, elles ne sont pas éliminatoires.

Épreuve pratique

- Interprétation d'un programme instrumental composé de :
 - 1 morceau libre choisi par le jury parmi les 2 œuvres proposées par le candidat.
Ces œuvres peuvent être des morceaux du répertoire, des compositions originales ou des arrangements de morceaux du répertoire. Les partitions complètes des 2 œuvres pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) sont des pièces à joindre au dossier de candidature. Elles ne doivent pas faire plus de 2 pages (chacune) et doivent être écrites avec un logiciel musical.
 - 1 morceau choisi par le jury parmi la liste des 10 morceaux imposés.
Cette liste est disponible sur notre site cmdl.eu
Le candidat devra connaître l'intégralité des morceaux. Il lui sera demandé d'interpréter l'un d'entre eux sans partition. Le candidat sera accompagné exclusivement par les accompagnateurs du CMDL. Les accompagnateurs n'assureront aucune répétition avec le candidat. La durée totale du programme ne devra pas dépasser 12 minutes, le jury se réservant le droit d'interrompre le candidat à tout moment.
- Un entretien avec le jury, portant notamment sur le projet d'études

Cas particulier : le candidat étranger ou français résidant à l'étranger ne pouvant se présenter au concours d'entrée du fait de l'éloignement, peut demander à l'administration une dérogation, afin de passer les épreuves d'admission à distance. L'administration du CMDL se réserve le droit d'accepter ou de refuser cette demande. En cas d'acceptation, un rendez-

vous en ligne pour une audition et un entretien sera organisé entre les jurys et le candidat, à une date définie par l'établissement.

L'effectif des formations diplômantes (DNSPM, Licence, Master et Formation professionnelle) est limité à 9 étudiants/stagiaires par instrument.

8) Calendrier de recrutement

Ouverture des inscriptions : 10 décembre 2021

DAP (pour étrangers Non Européen) : 15 décembre 2021

Fin des inscriptions : 1^o avril 2022

Résultats d'admissibilité aux épreuves : fin avril 2022

Épreuves d'admission pratique : mai 2022

Résultats : juin 2022

9) Modalités d'inscription

Le candidat admis en LICENCE devra procéder à son inscription dans les 2 établissements partenaires :

► Au CMDL

L'inscription est définitive après réception du contrat de formation et du règlement des études signés ainsi que du paiement de l'acompte avant la date indiquée sur le mail ou le courrier d'admission.

► A l'université d'Évry Val d'Essonne

Suite au concours d'entrée, le CMDL transmet à l'Université d'Évry Val d'Essonne la liste des candidats sélectionnés. Ces derniers peuvent alors procéder à leur inscription en ligne sur le site de l'université après avoir réglé au préalable la CVEC (Contribution à la Vie Étudiante et de Campus).

Les candidats en formation continue doivent alors prendre contact avec le service Formation Continue -VAE de l'Université pour procéder à leur inscription. Grâce aux validations d'acquis, le candidat peut être accepté directement en L2 ou L3. En savoir plus : fc@univ-evry.fr <https://www.univ-evry.fr/formation/formation-continue-vae.html>

10) Validations des acquis (Formation continue)

Pour l'admission dans le cursus LICENCE d'un stagiaire en formation continue, on parlera de "validation des acquis professionnels et personnels". Après son admission le stagiaire dépose une demande de VAPP. Cette demande sera étudiée par une commission composée du responsable de l'université et de la directrice du CMDL ou de son représentant qui propose selon les cas :

- la validation,
- une mise en situation par le professeur,
- une validation par examen (type exemption).

La validation donne lieu selon les cas à :

- la validation totale d'une discipline et l'attribution des points ECTS correspondants,
- la dispense de tout ou partie des cours d'une ou plusieurs disciplines mais pas de l'examen final de celle(s)-ci,
- l'attribution d'une partie des points ECTS d'une ou plusieurs disciplines.

Ces dispositions peuvent mener à une réduction de la durée de formation.

11) Frais de scolarité et financement de la formation

Frais de scolarité

En formation initiale (post bac)	En formation continue (reprise d'études)
→ Inscription au CMDL : 3000€	→ Inscription au CMDL : 7000€
→ Inscription à l'université d'Évry Val d'Essonne : +/-170€	→ Inscription à l'université d'Évry Val d'Essonne : +/-170€
→ CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) : +/-90€	→ CVEC (Contribution de Vie Etudiante et de Campus) : +/-90€

Financement de la formation (Formation continue)

Différents dispositifs de financement de la formation professionnelle peuvent être sollicités pour la formation continue selon la situation personnelle du stagiaire (artiste-interprète, artiste-auteur, demandeur d'emploi ou autres). Cette formation est notamment éligible au CPF (Compte Personnel de Formation).

- Le candidat peut se renseigner directement auprès de l'AFDAS ou l'OPCO duquel son employeur dépend. Il peut également se tourner vers sa Région ou son conseiller Pôle Emploi.

Annexe 1 - MÉMO

Inscription sur le site du CMDL jusqu'au 1^{er} avril 2022 inclus.

Pièces à fournir lors de l'inscription en ligne :

Pour tous les candidats

- une copie de votre pièce d'identité recto/verso
- une photo d'identité (au format agréé 35x45mm)
- une Lettre de motivation
- un Curriculum Vitae, détaillant notamment vos études générales et votre parcours musical antérieur (discipline, établissement, année, niveau(x) atteint(s), récompense(s) obtenue(s))
- les liens de visionnage de vos captations vidéo (en trio minimum) : votre interprétation d'un des dix thèmes imposés et d'un morceau au choix
- les partitions des 2 morceaux libres - proposés pour les épreuves d'admission - pour la section rythmique (contrebasse, batterie et piano et un score pour le jury) et écrites avec un logiciel de partitions musicales (2 pages max.)
- un paiement en ligne de 70 euros vous sera demandé à la fin du formulaire d'inscription, il correspond aux frais de dossier.

Pièce supplémentaire pour les candidats à la formation continue

- joindre vos attestations pôle emploi ou congés spectacles des 2 dernières années.

Selon les cas particuliers et parcours antérieurs

1. BACCALAURÉAT OU DIPLÔME EQUIVALENT

Obtention prévue en 2022 :

- une copie du certificat de scolarité de votre établissement pour l'année en cours

Baccalauréat ou autre titre d'accès à l'enseignement supérieur obtenu :

- une copie du Baccalauréat ou diplôme équivalent
- une copie du relevé de notes

2. ÉTUDES SUPÉRIEURES

Études supérieures en cours :

- Une copie du dernier relevé de notes

Études supérieures antérieures :

- Une copie du diplôme ou du dernier relevé de notes obtenu

3. ÉTUDES MUSICALES

Études musicales en cours :

- une copie du certificat de scolarité de votre conservatoire ou de votre établissement avec le détail des cours suivis

Études musicales antérieures :

- une copie du DEM Jazz ou du DNOP Jazz
- une copie du certificat d'obtention ou de scolarité pour toutes autres formations musicales suivies

Pour les candidats étrangers

- une copie du diplôme d'accès à l'enseignement supérieur étranger (avec traduction assermentée)
- 1 copie du diplôme de Musicologie étranger
- 1 copie du diplôme ou certificat d'obtention pour tout diplôme musical étranger
- 1 Récépissé de dépôt de dossier de DAP auprès de l'université (Candidats étrangers hors E.E.E. uniquement)
- Attestation de comparabilité pour un diplôme obtenu à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France
- Attestation de reconnaissance d'études et/ou de formation à l'étranger délivrée par l'ENIC NARIC France

→ Pour obtenir ces attestations, vous trouverez la démarche à suivre sur le lien suivant : <https://www.ciep.fr/enic-naric->

RAPPEL : Merci de respecter la procédure d'inscription. Pensez à bien rassembler tous les pièces demandées AVANT de commencer à remplir le formulaire. Merci de privilégier les fichiers PDF. Les fichiers word, open office et également jpeg (pour la carte et la photo d'identité) peuvent être acceptés.

Annexe 2 – Maquette de la formation LICENCE (Formation initiale)

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Obligatoire/ Optionnel	Volumes horaires			Coeff UEc	Crédit s ECTS UE	Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés CMDL		CM	TD	TP			%	Type d'épreuve
GD11	Histoire et Culture						10		
UED111	Histoire et analyse du Jazz	Obligatoire	18			3.5		Validation universitaire	
UED112	Ensemble répertoire Jazz	Obligatoire			18	3.5		100%	CC
UED113	Environnement professionnel	Obligatoire		6		3		100%	EE
GD12	Analyse						6		
UED121	Analyse musicale	Obligatoire		18		3		Validation universitaire	
UED122	Instrument - improvisation	Obligatoire			42	3		100%	CC
GD13	Écoute et pratique						8		
UED131	Atelier rythme	Obligatoire			12	3		100%	EP
UED132	Travail de l'oreille	Obligatoire			12	3		100%	EE
UED133	Ensemble création répertoires originaux	Obligatoire			18	2		100%	EP
GT11	Langues et communication						4		
UET111	LV1	Obligatoire		18		2		Validation universitaire	
UET112	Harmonie	Obligatoire		18		2		100%	EE
GO11	Dispositifs d'accompagnement						0		
UEO111	non concerné	Obligatoire							
	TOTAUX		18	60	102	28	28		

L1 MUSICOLOGIE S2									
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Obligatoire/ Optionnel	Volumes horaires			Coeff UEc	Crédit s ECTS UE	Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés CMDL		CM	TD	TP			%	Type d'épreuve
GD21	Histoire et Culture						9		
UED211	Histoire de la chanson	Obligatoire	18			3		Validation universitaire	
UED212	Ensemble répertoire Jazz	Obligatoire			18	3		100%	EP
UED213	Environnement professionnel	Obligatoire		6		3		100%	EE
GD22	Enseignements d'ouverture						6		
UED221	Analyse musicale	Obligatoire		18		3		Validation universitaire	
UED222	Instrument - improvisation	Obligatoire			38	3		100%	CC
GD23	Découverte et Culture						7.5		
UED231	Atelier rythme	Obligatoire			12	3		100%	EP
UED232	Travail de l'oreille	Obligatoire			12	3		100%	EE
UED233	Ensemble création répertoires originaux	Obligatoire			15	1.5		100%	EP
GT21	Langues et communication						5.5		
UET211	LV1	Obligatoire		18		2		Validation universitaire	
UET212	Harmonie	Obligatoire		18		1.5		100%	EE
UET213	MAO - techniques du son	Obligatoire		6		1		100%	EE
UET214	Résidence musicale	Obligatoire			12	1		100%	PP
GO21	Dispositifs d'accompagnement						2		
UEO211	Production audio	Obligatoire			10	2		100%	PP
GP21	Découverte du monde professionnel						2		
UEP211	Culture musicale et auditions commentées	Obligatoire		8		2		100%	PA
	TOTAUX		18	74	117	32	32		

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Obligatoire/ Optionnel	Volumes horaires			Coeff UEc	Crédit s ECTS UE	Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés CMDL		CM	TD	TP			%	Type d'épreuve
GD11	Histoire et Culture						7.5		
UED311	Musique et nouvelles technologies	Obligatoire	18			2.5		Validation universitaire	
UED312	Ensemble répertoire jazz	Obligatoire			18	2.5		100%	CC
UED313	Environnement professionnel	Obligatoire		6		2.5		100%	EE
GD32	Analyse						5		
UED321	Analyse musicale	Obligatoire		18		2.5		Validation universitaire	
UED322	Instrument - improvisation	Obligatoire			38	2.5		100%	CC
GD33	Écoute et pratique						9		
UED331	Atelier rythme	Obligatoire			12	2.5		100%	EP
UED332	Travail de l'oreille	Obligatoire			12	2.5		100%	EE
UED333	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	Obligatoire		24		2		50% 50%	EE EP
UED334	Ensemble création répertoires originaux	Obligatoire			15	2		100%	EP
GT31	Langues et communication						4		
UET311	LV1	Obligatoire		18		2		Validation universitaire	
UET312	Culture musicale et auditions commentées	Obligatoire			8	2		100%	PA
GO31	Enseignements d'ouverture et artistiques (2 enseignements)						5		
UEO318	Ensemble répertoire esthétique	Obligatoire			20	1		100%	PA
UEO3110	Théorie et pratique musicales	Obligatoire			10	2		100%	EP
UEO3111	Techniques du son - sonorisation	Obligatoire		6		2		100%	EE
	TOTAUX		18	72	133	30.5	30.5		

L2 MUSICOLOGIE S4									
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Obligatoire/Optionnel	Volumes horaires			Coeff UEc	Crédits ECTS UE	Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés CMDL		CM	TD	TP			%	Type d'épreuve
GD41	Histoire et Culture						7.5		
UED411	Histoire de la musique (1er XXe siècle)	Obligatoire	18			2.5		Validation universitaire	
UED412	Environnement professionnel	Obligatoire		6		2.5		100%	EE
UED413	Ensemble répertoire Jazz	Obligatoire			18	2.5		100%	EP
GD42	Analyse						5.5		
UED421	Analyse musicale	Obligatoire		18		3		Validation universitaire	
UED422	Instrument - improvisation	Obligatoire			38	2.5		100%	CC
GD43	Écoute et pratique						7.5		
UED431	Atelier rythme	Obligatoire			12	2		100%	EP
UED432	Travail de l'oreille	Obligatoire			12	2		100%	EE
UED433	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	Obligatoire		24		2		50%	EE
UED434	Ensemble création répertoires originaux	Obligatoire			15	1.5		100%	EP
GT31	Langues et communication						4		
UET311	LV1	Obligatoire		18		2		Validation universitaire	
UET312	Résidence musicale	Obligatoire			12	2		100%	PA
GO41	Enseignements d'ouverture et artistiques (1 enseignement obligatoire)						3		
UEO418	Ensemble répertoire esthétique	Obligatoire			20	1		100%	EP
UEO4110	Production audio	Obligatoire			10	2		100%	PP
GP41	PPEI						2		
UEP411	Culture musicale et auditions commentées	Obligatoire		8		2		100%	PP
	TOTAUX		18	74	137	29.5	29.5		

Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Obligatoire/Optionnel	Volumes horaires			Coeff UEc	Crédits ECTS UE	Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés CMDL		CM	TD	TP			%	Type d'épreuve
GD51	Histoire et Culture						12		
UED511	Théorie et pratique musicales	Obligatoire			10	2.5		100%	EP
UED512	Ensemble répertoire Jazz	Obligatoire			18	2.5		100%	CC
UED513	Techniques du son - enregistrement	Obligatoire		6		2.5		100%	EE
UED514	Instrument - improvisation	Obligatoire			38	2.5		100%	CC
UED515	Environnement professionnel	Obligatoire		6		2		100%	EE
GD52	Analyse						5		
UED521	Analyse musicale	Obligatoire		18		2.5		Validation universitaire	
UED522	Commentaire d'écoute	Obligatoire		18		2.5		Validation universitaire	
GD53	Écoute et pratique						9.5		
UED531	Atelier rythme	Obligatoire			12	2.5		100%	EP
UED532	Travail de l'oreille	Obligatoire			12	2.5		100%	EE
UED533	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	Obligatoire		24		1.5		50% 50%	EE EP
UED534	Direction ensemble	Obligatoire			6	1.5		100%	EP
UED535	Ensemble création répertoires originaux	Obligatoire			15	1.5		100%	EP
GT51	Langues						1.5		
UET511	LV1	Obligatoire		18		1.5		Validation universitaire	
GO51	Enseignements d'ouverture et artistiques (1 enseignement obligatoire)						2		
UEO518	Ensemble répertoire esthétique	Obligatoire			20	1		100%	PA
UEO5110	Culture musicale et auditions commentées	Obligatoire		8		1		100%	PA
	TOTAUX		0	98	131	30	30		

L3 MUSICOLOGIE S6									
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Obligatoire/Optionnel	Volumes horaires			Coeff UEc	Crédits ECTS UE	Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés CMDL		CM	TD	TP			%	Type d'épreuve
GD61	Histoire et Culture						10		
UED611	Master-class - concerts	Obligatoire			30	2		100%	PA
UED612	Ensemble répertoire Jazz	Obligatoire			18	2		100%	EP
UED613	Techniques du son - enregistrement	Obligatoire		6		2		100%	EE
UED614	Instrument - improvisation	Obligatoire			38	2		100%	CC
UED615	Environnement professionnel	Obligatoire		6		2		100%	EE
GD62	Analyse						4.5		
UED621	Analyse musicale	Obligatoire		18		1.5		Validation universitaire	
UED622	Grand ensemble	Obligatoire			30	1.5		100%	CC
UED623	Résidence musicale	Obligatoire			12	1.5		100%	PA
GD63	Écoute et pratique						10		
UED631	Atelier rythme	Obligatoire			12	2		100%	EP
UED632	Travail de l'oreille	Obligatoire			12	2		100%	EE
UED633	Écriture (composition, arrangement, orchestration)	Obligatoire		24		1.5		50% 50%	EE EP
UED634	Direction ensemble	Obligatoire			6	1.5		100%	EP
UED635	Pédagogie	Obligatoire		18		1.5		Validation universitaire	
UED636	Ensemble création répertoires originaux	Obligatoire			15	1.5		100%	EP
GT61	Langues						1.5		
UET611	LV1	Obligatoire		18		1.5		Validation universitaire	
GO61	Enseignements d'ouverture et artistiques (1 enseignement obligatoire)						2		
UEO618	Ensemble répertoire esthétique	Obligatoire			20	1		100%	EP
UEO6110	Production audio	Obligatoire			10	1		100%	PP
GP61							2		
UEP611	Culture musicale et auditions commentées	Obligatoire		8		2		100%	PP
	TOTAUX		0	98	203	30	30		

Annexe 3 – Maquette de la formation LICENCE (Formation continue)

L3 MUSICOLOGIE S5									
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Obligatoire/Optionnel	Volumes horaires			Coeff UEc	Crédits ECTS UE	Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés CMDL		CM	TD	TP			%	Type d'épreuve
GD51	Histoire et Culture						12		
UED511	Théorie et pratique musicales	Obligatoire			10	2.5		100%	EP
UED512	Ensemble répertoire Jazz	Obligatoire			18	2.5		100%	CC
UED513	Techniques du son - enregistrement	Obligatoire		6		2.5		100%	EE
UED514	Instrument - improvisation	Obligatoire			38	2.5		100%	CC
UED515	Environnement professionnel	Obligatoire		6		2		100%	EE
GD52	Analyse						5		
UED521	Analyse musicale	Obligatoire		18		2.5		Validation universitaire	
UED522	Commentaire d'écoute	Obligatoire		18		2.5		Validation universitaire	
GD53	Écoute et pratique						9.5		
UED531	Atelier rythme	Obligatoire			12	2.5		100%	EP
UED532	Travail de l'oreille	Obligatoire			12	2.5		100%	EE
UED533	Ecriture (composition, arrangement, orchestration)	Obligatoire		24		1.5		50% 50%	EE EP
UED534	Direction ensemble	Obligatoire		8	6	1.5		100%	EP
UED535	Ensemble création répertoires originaux	Obligatoire			15	1.5		100%	EP
GT51	Langues						1.5		
UET511	LV1	Obligatoire		18		1.5		Validation universitaire	
GO51	Enseignements d'ouverture et artistiques (1 enseignement obligatoire)						2		
UEO518	Ensemble répertoire esthétique	Obligatoire			20	1		100%	PA
UEO5110	Culture musicale et auditions commentées	Obligatoire			10	1		100%	PA
	TOTAUX		0	98	141	30	30		

L3 MUSICOLOGIE S6									
Intitulé des Unités d'enseignements (UE) et des éléments constitutifs (EC)		Obligatoire/Optionnel	Volumes horaires			Coeff UEc	Crédits ECTS UE	Modalités de contrôle des connaissances	
Code	Intitulés CMDL		CM	TD	TP			%	Type d'épreuve
GD61	Histoire et Culture						10		
UED611	Master-class - concerts	Obligatoire			30	2		100%	PA
UED612	Ensemble répertoire Jazz	Obligatoire			18	2		100%	EP
UED613	Techniques du son - enregistrement	Obligatoire		6		2		100%	EE
UED614	Instrument - improvisation	Obligatoire			38	2		100%	CC
UED615	Environnement professionnel	Obligatoire		6		2		100%	EE
GD62	Analyse						4.5		
UED621	Analyse musicale	Obligatoire		18		1.5		Validation universitaire	
UED622	Grand ensemble	Obligatoire			30	1.5		100%	CC
UED623	Résidence musicale	Obligatoire			12	1.5		100%	PA
GD63	Écoute et pratique						10		
UED631	Atelier rythme	Obligatoire			12	2		100%	EP
UED632	Travail de l'oreille	Obligatoire			12	2		100%	EE
UED633	Écriture (composition, arrangement, orchestration)	Obligatoire		24		1.5		50% 50%	EE EP
UED634	Direction ensemble	Obligatoire			6	1.5		100%	EP
UED635	Pédagogie	Obligatoire		18		1.5		Validation universitaire	
UED636	Ensemble création répertoires originaux	Obligatoire			15	1.5		100%	EP
GT61	Langues						1.5		
UET611	LV1	Obligatoire		18		1.5		Validation universitaire	
GO61	Enseignements d'ouverture et artistiques (1 enseignement obligatoire)						2		
UEO618	Ensemble répertoire esthétique	Obligatoire			20	1		100%	PA
UEO6110	Production audio	Obligatoire			10	1		100%	PP
GP61							2		
UEP611	Culture musicale et auditions commentées - projet	Obligatoire		8		2		100%	PP
	TOTAUX		0	98	203	30	30		